

COMMISSION NATIONALE DES GRADES ART DU COMBAT JUDO JUJITSU TRADITIONNEL

Conditions de présentation des candidats :

- * Etre présenté par son enseignant.
- * Etre licencié à ART DU COMBAT JUDO JUJITSU TRADITIONNEL.
- * Avoir l'âge requis au jour de l'examen.
- * justifier le délai demandé entre chaque grade.(1)
- * Faire acte de candidature par la présentation d' un dossier de carrière à la CNG 1 an avant l'examen, la CNG pourra orienter le candidat sur le contenu de l'examen pratique.

GRADES TECHNIQUES :

Les grades techniques ne comportent pas d'aspect sportif. Le candidat pratique ou en développe une méthode démontrant ses connaissances.

Pour Présenter	1 ^{er} DAN Art du combat jjt	2 ^{ème} DAN Art du combat jjt	3 ^{ème} DAN Art du combat jjt	4 ^{ème} DAN Art du combat jjt	5 ^{ème} DAN Art du combat jjt	6 ^{ème} DAN Art du combat jjt	7 ^{ème} DAN Art du combat jjt	8 ^{ème} DAN Art du combat jjt	9 ^{ème} DAN Art du combat jjt
Délais de présentation		3 ans	3 ans	5ans	7 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans
Age minimum	16 ans	18 ans	22 ans	27 ans	34 ans	44 ans	54 ans	64 ans	74 ans

JUGES :

Enseignants : au moins de grade égal au grade présenté par le candidat

Non enseignants : avoir au moins 2 Dan au-dessus du grade présenté.

Pour tous : Participer aux stages techniques de Art du combat jjt

CENTRES D'EXAMENS : Pour 1^{er} DAN : La Commune, - Pour 2^{ème} DAN : Département, - Pour 3^{ème} DAN : Région, - Pour 4^{ème} DAN: Zone , Pour 5^{ème} DAN et plus : National



(1)

Il n'y aura pas d'effet rétroactif pour la date d'homologation